



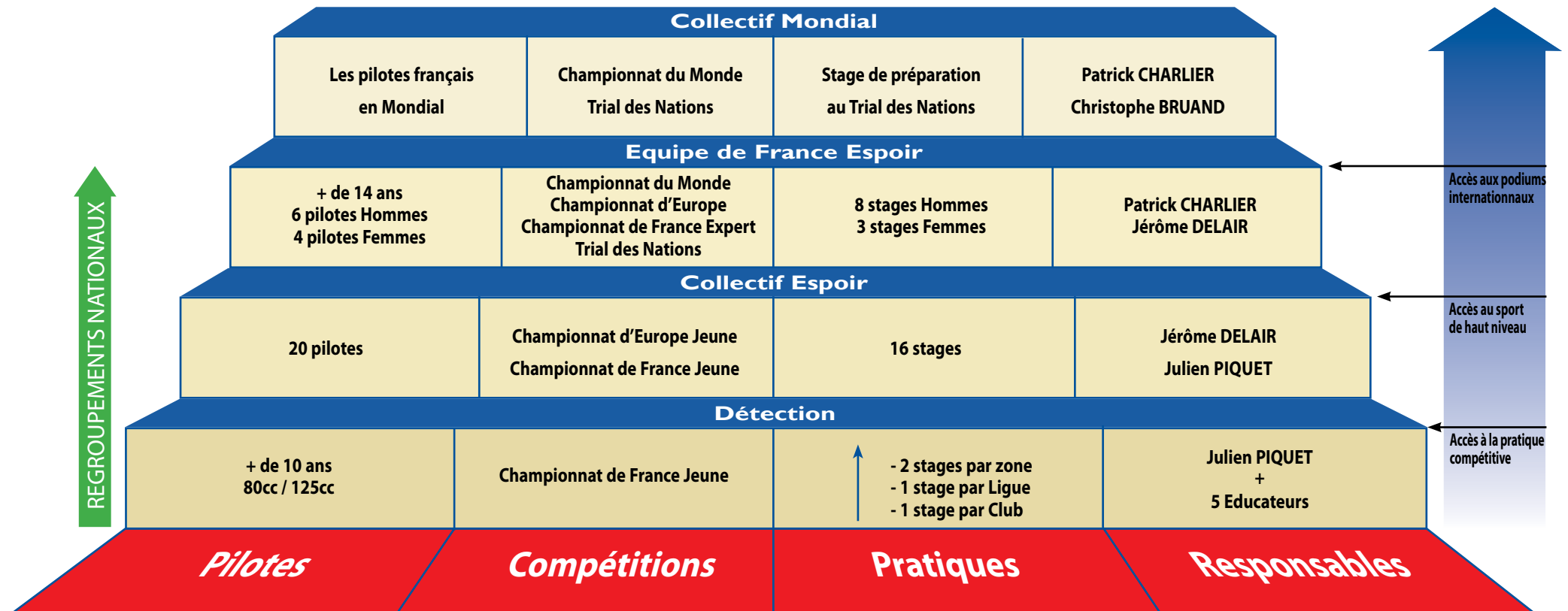
PES TRIAL 2015



Sommaire

1. Présentation du Parcours de l'Excellence Sportive	p.2
2. Détection	p.4
2.1. Stages de clubs	p.4
2.1. Stages de ligues	p.6
2.2. Stages de zones	p.7
2.2. Regroupements nationaux	p.10
3. Collectif Espoir	p.12
4. Equipes de France Espoir	p.14
4.1. Equipe de France Espoir féminine	p.14
4.1. Equipe de France Espoir masculine	p.16
5. Collectif Mondial	p.19
Annexes	p.20
Reconnaissance du statut de Sportif de Haut Niveau et «Espoirs»	p.21
Critères d'accèsion au statut de Sportif de Haut Niveau et «Espoirs»	p.22
Liste des Sportifs de Haut Niveau et «Espoirs»	p.23
Fiche synthèse financement Enduro	p.24





Détection

Stages de clubs

Responsable

Les éducateurs de ligues.

Objectifs

- Associer les clubs et les éducateurs à la politique de formation des pilotes de haut niveau,
- Permettre à des pilotes talentueux d'émerger plus rapidement,
- Apprendre les bases du pilotage et développer l'esprit sportif.

Modalités de participation

Public concerné : tout jeune pilote motivé pour la compétition.

Nombre : 10 pilotes maximum par groupe.

Conditions :

- être en possession d'une licence FFM 2015,
- présenter des aptitudes à la pratique du trial.

Sélections : l'éducateur de club et/ou le Président de club sélectionnent et proposent les meilleurs pilotes (garçons et filles) pouvant être intégrés à des regroupements de la ligue ou de la zone.

Convocations : elles sont envoyées par les clubs aux pilotes concernés.

Encadrement

L'encadrement lors des stages est assuré par les éducateurs des clubs au niveau local.



Programme

Se rapprocher des clubs pour obtenir les dates de stages et leur durée.

Financement

Frais pris en charge par les pilotes :

- leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement,
- une participation forfaitaire lorsqu'elle est prévue.

Frais pris en charge par les clubs :

- les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'encadrement,
- les frais de location des terrains ou circuits,

Bilan

A l'issue du stage, l'éducateur rédige un rapport de stage pour le club. En parallèle, il assure un suivi régulier des pilotes (programme, progression, ...) et propose aux meilleurs pilotes de participer à un championnat de niveau régional ou national.

Les clubs transmettent au Président de la commission trial de la ligue et/ou à l'éducateur trial de la ligue un rapport de stage.



Stages de ligues

Responsable

Les éducateurs brevetés d'Etat désignés par les Présidents de commissions régionales.

Objectifs

- Regrouper les meilleurs pilotes de la ligue pour apprécier le niveau général et évaluer les potentiels individuels,
- Développer l'accessibilité à la compétition,
- Apprendre et améliorer la technique de pilotage.

Modalités de participation

Public concerné : pilotes mini trial et/ou espoirs 125cc maximum.

Nombre : 10 pilotes maximum.

Conditions : être en possession d'une licence FFM 2015.

Sélections : le Président de la commission régionale de trial et les éducateurs brevetés d'Etat.

Convocations : elles sont envoyées par les ligues aux pilotes concernés.

Encadrement

L'encadrement est assuré par un éducateur breveté d'Etat, désigné par le Président de la commission régionale de trial. L'éducateur s'assure de l'autorisation donnée par le club d'évoluer sur le terrain.

Programme

Se rapprocher des ligues pour obtenir les dates de stages et leur durée.

Financement

Frais pris en charge par les pilotes :

- leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement,
- une participation forfaitaire lorsqu'elle est prévue.

Frais pris en charge par la ligue :

- les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'encadrement,
- les frais de location des terrains ou circuits.

Bilan

A l'issue du stage, l'éducateur rédige un rapport de stage qu'il envoie à la ligue. En complément, il informe le Président de la commission régionale de trial et l'éducateur de la zone du déroulement du stage et propose aux meilleurs pilotes de participer à un championnat de niveau national. La ligue transmet un rapport de stage à l'éducateur de zone.



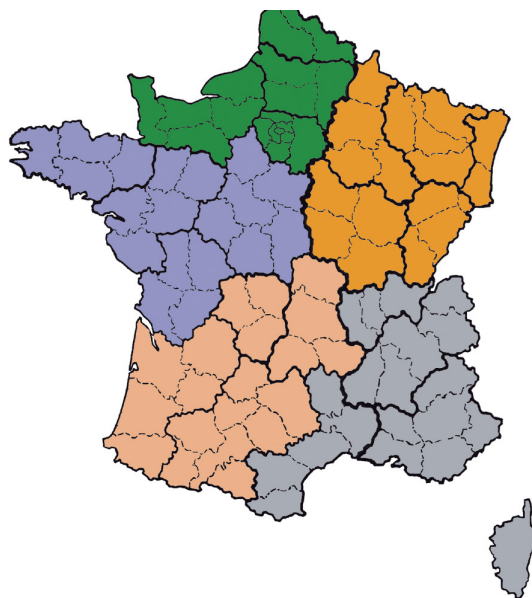
Stages de zones

Coordonnateur



Julien PIQUET
☎ : 06.88.84.02.63
@ : jpiquet@ffmoto.com

Responsables



Zone 1 : Ile de France, Nord-Pas-de Calais, Normandie, Picardie



Benoit DAGNICOURT
☎ : 07.77.05.38.28
@ : dagnicourt.benoit@gmail.com

Zone 2 : Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine



Davy TOUSSAINT
☎ : 07.86.85.34.60
@ : davytrialcommunication@hotmail.fr

Zone 3 : Bretagne, Centre, Pays de la Loire, Poitou-Charentes



Samuel DECOUX
☎ : 06.22.74.05.08
@ : sam.mag@sfr.fr

Zone 4 : Auvergne, Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées



Laurent RIGAUD
☎ : 06.81.23.07.83
@ : laurentrigaud63@aol.com

Zone 5 : Corse, Languedoc-Roussillon, Provence, Rhône-Alpes



Jérôme DELAIR
☎ : 06.81.83.53.53
@ : delairjeje@msn.com



Objectifs

- Regroupement des meilleurs pilotes de zone pour apprécier le niveau général et évaluer les potentiels individuels,
- Apprentissage, amélioration et observation de la technique de pilotage,
- Support des sélections aux stages de regroupement nationaux.

Modalités de participation

Public concerné : pilotes mini trial et/ou espoirs de 10 à 16 ans avec des motos de 80cc à 125cc maximum.

Nombre : 5 à 8 pilotes maximum par groupe.
Si le nombre de 5 pilotes au total n'est pas atteint le stage pourra être annulé.

Conditions :

- être en possession d'une licence FFM 2015,
- avoir un rapport de stage satisfaisant lors d'un stage de ligue.

Sélections : le responsable de la zone en accord avec l'entraîneur national.

Convocations : elles sont envoyées par le responsable de zone aux pilotes concernés.
Tout pilote n'ayant pas confirmé sa présence au minimum 15 jours avant la date de début du stage sera susceptible d'y être refusé.

Encadrement

L'encadrement lors des stages est assuré par le responsable de la zone (*cf.: liste page 6*).

Chaque responsable doit :

- participer à une réunion de coordination annuelle avec l'ensemble des intervenants de la filière,
- informer les Présidents des commissions trial des ligues concernées,
- s'informer du programme sportif des pilotes et prendre contact si besoin avec l'éducateur de la ligue ou du club,
- s'assurer de l'autorisation donnée par le club d'évoluer sur le terrain.



Programme prévisionnel

Durée :	2 stages de 2 jours.	
Dates :	Zone 1 :	- 7 et 8 mars 2015 à Caisnes (60) - A définir
	Zone 2 :	- 28 février et 1 ^{er} mars 16 mars 2015 à Vertus (51) - A définir
	Zone 3 :	- 14 et 15 mars 2015 à Bréal sous Monfort (35) - A définir
	Zone 4 :	- 14 et 15 mars 2015 à Goutrens (24) - A définir
	Zone 5 :	- 14 et 15 février 2015 à Gourdargues (30) - A définir

Financement

Frais pris en charge par les pilotes :

- leurs frais de déplacement, de restauration et d'hébergement,
- les frais d'entretien et d'acheminement des motos.

Frais pris en charge par la FFM :

- les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacances des éducateurs,
- les frais de location des terrains ou circuits.

Bilan

A l'issue du stage, une fiche d'évaluation est complétée conjointement par le pilote et l'éducateur. Un retour sur le déroulement du stage est fait par chaque responsable de zone à l'entraîneur national. En complément, un rapport de stage sera rédigé et adressé aux Présidents des commissions trial des ligues concernées.



Regroupements nationaux

Responsables



Patrick CHARLIER
☎ : 07.87.49.22.41
@ : patrickcharlier0@gmail.com



Jérôme DELAIR
☎ : 06.81.83.53.53
@ : patrickcharlier0@gmail.com

Objectifs

- Regroupement des meilleurs pilotes de la filière en vue du perfectionnement de la technique de pilotage de haut niveau,
- Homogénéisation et développement d'une méthode d'entraînement générale et spécifique trial,
- Observation et appréciation du niveau général national pour une éventuelle sélection en Collectif Espoir ou en Equipe de France Espoir,
- Assurer un suivi médical à l'aide d'un médecin et d'un kinésithérapeute.

Modalités de participation

- Public concerné :
- pilotes participant à un championnat de France,
 - pilotes membres du Collectif Espoir,
 - Equipe de France Espoir féminine et masculine.
- Nombre :
- 4 à 8 maximum par groupe et 4 groupes maximum.
- Conditions :
- être en possession d'une licence FFM 2015,
 - avoir participé à un stage de zone et obtenu un rapport de stage satisfaisant,
 - avoir participé ou participer dans l'année en cours à au moins un championnat de niveau national.
- Sélections :
- la Direction Technique Nationale sur proposition des responsables de la filière.
Les pilotes faisant partie du Collectif Espoir et de l'Equipe de France Espoir participent obligatoirement à ces stages.
- Convocations :
- la FFM convoque les pilotes concernés.
Tout pilote n'ayant pas répondu avant la date limite mentionnée sur la convocation sera susceptible d'être refusé. En cas d'absence, les pilotes doivent justifier celle-ci à la Direction Technique Nationale, faute de quoi ils ne pourront être convoqués sur un autre stage.



Encadrement

L'encadrement est assuré par Patrick CHARLIER et Jérôme DELAIR assisté par Julien PIQUET et 2 à 3 éducateurs brevetés d'Etat, désignés par la Direction Technique Nationale.

Programme prévisionnel

Durée : 2 stages de 3 jours.

Dates :

- 20 au 22 février 2015 à **Sarlat la Caneda** (24)
- 3 au 5 août 2015 à **Ploudiry** (29)

Financement

Frais pris en charge par les pilotes :

- leurs frais de déplacement,
- les frais d'entretien et d'acheminement des motos.

Frais pris en charge par la FFM :

- les frais d'hébergement et de restauration de l'ensemble des pilotes,
- une participation aux frais de déplacement des pilotes des Equipes de France sur présentation des justificatifs à concurrence de 300,00€,
- les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de vacations des éducateurs,
- les frais de location des terrains ou circuits.

Bilan

A l'issue du stage, chaque éducateur complète, conjointement avec les pilotes dont il avait la charge, la fiche d'évaluation qu'il tient à disposition de la Direction Technique Nationale.



Collectif Espoir

Responsable



Jérôme DELAIR
☎ : 06.81.83.53.53
@ : delairjeje@msn.com



Julien PIQUET
☎ : 06.88.84.02.63
@ : jpiquet@ffmoto.com

Objectifs

- Participation à un championnat de niveau national et/ou international correspondant à la catégorie d'âge et de cylindrée du pilote,
- Perfectionnement des acquis techniques, tactiques mais aussi physiques et mentaux,
- Mise en place un suivi permanent à l'aide de tests physiques et d'évaluations.

Modalités de participation

- Public concerné : pilotes minimes, cadets et juniors.
- Nombre : 16 à 20 pilotes.
- Conditions :
- être en possession d'une licence FFM 2015,
 - avoir des résultats sportifs encourageants.
- Sélections : la Direction Technique Nationale sur proposition des responsables du Collectif Espoir.
- Convocations : la Direction Technique Nationale en début de cycle pour une année.
*Les pilotes doivent justifier d'une éventuelle absence avant la date du regroupement.
Toute absence non justifiée fera l'objet de sanctions.*

Pilotes 2015

- Lucas BASTIEN
- Maxime BATAILLE-VIEN
- Florian BEAUJEAN
- Valentin BRU
- Sacha BUSSOW
- Julien CAMMAS
- Florian CARDINAL
- Hugo DUFRESE
- Jules JAILLET
- Florian LAMICHE
- Clément MALLETT
- Paul MEHUT
- Nathan MOLINARIE
- Fabien POIROT
- Arthur ROVERY
- Rémi ROVERY
- Kieran TOULY
- Maxime VARIN



Encadrement

L'encadrement est assuré par Julien PIQUET et/ou Jérôme DELAIR.
Les médecins et kinésithérapeutes peuvent faire partie de l'encadrement.

Programme prévisionnel

Durée : 12 stages de 2 jours + 2 regroupements nationaux de 3 jours

- Dates :
- 29 et 30 novembre 2014 à **Goutrens** (12)
 - 29 et 30 novembre 2014 à **Grasse** (06)
 - 6 et 7 décembre 2014 à **La Châtre** (36)
 - 20 et 21 décembre 2014 à **Larchant** (77)
 - 20 et 21 décembre 2014 à **Lançon-Provence** (13)
 - 17 et 18 janvier 2015 à **Allasac** (19)
 - 17 et 18 janvier 2015 à **Gourdargues** (30)
 - 31 janvier et 1^{er} février 2015 à **Levens** (06)
 - 7 et 8 février 2015 à **Caisnes** (60)
 - 20 au 22 février 2015 à **Sarlat la Caneda** (24)
 - 7 et 8 mars 2015 à **Chateauneuf sur Rhône** (42)
 - 14 et 15 mars 2015 à **Roquemaure** (30)
 - 4 et 5 mai 2015 à **Senez** (04)
 - 3 au 5 août 2015 à **Ploudiry** (29)

Financement

Frais pris en charge par les pilotes :

- leurs frais de déplacement, d'hébergement et de restauration,
- les frais d'entretien et d'acheminement des motos.

Frais pris en charge par la FFM :

- les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de vacations de l'encadrement,
- les frais de location des terrains ou circuits.

Bilan

Un bilan trimestriel est adressé par les responsables du Collectif Espoir à la Direction Technique Nationale.



Equipe de France Espoir

Responsables



Patrick CHARLIER
☎ : 07.87.49.22.41
@ : patrickcharlier0@gmail.com



Jérôme DELAIR
☎ : 06.81.83.53.53
@ : delairjeje@msn.com

Equipe de France Espoir Féminine

Objectifs

- Perfectionner les acquis techniques, tactiques mais aussi physiques et mentaux,
- Assurer des entraînements spécifiques, des tests physiques ainsi que des évaluations,
- Sélectionner et préparer l'équipe en vue du Trial des Nations.

Modalités de participation

- Public concerné : pilotes Espoirs, Jeunes ou Seniors.
- Nombre : 4 pilotes maximum.
- Conditions :
- être en possession d'une licence FFM 2015,
 - avoir un programme sportif international,
 - avoir participé ou participer dans l'année en cours à au moins un championnat de niveau national et international.
- Sélections : la Direction Technique Nationale.
- Convocations : la FFM informe les pilotes des dates et lieux de stages.
Le pilote doit justifier une éventuelle absence au moins 15 jours avant la date du regroupement. Toute absence non justifiée fera l'objet de sanctions pouvant retirer tout ou partie des aides FFM.

Pilotes 2015

- Clémentine DE GUILHEM
- Laurie EHRHART
- Pauline MASANES



Encadrement

L'encadrement est assuré par Patrick CHARLIER et/ou Jérôme DELAIR. En cas de force majeure, il sera remplacé par un éducateur breveté d'Etat, désigné par la Direction Technique Nationale.

Programme prévisionnel

Durée : 2 stages de 2 jours.

Dates :

- 14 au 15 février 2015 à **Saint Maurice de Lignon** (43)
- A définir

+ 2 regroupements nationaux :

- 20 au 22 février 2015 à **Sarlat la Caneda** (24)
- 3 au 5 août 2015 à **Ploudiry** (29)

Compétitions :

- Championnat d'Europe féminin
- Championnat du Monde féminin

Financement

Frais pris en charge par les pilotes :

- leurs frais de déplacement,
- les frais d'entretien et d'acheminement des motos.

Frais pris en charge par la FFM :

- les frais d'hébergement et de restauration de l'ensemble des pilotes,
- une participation aux frais de déplacement des pilotes des Equipes de France sur présentation des justificatifs à concurrence de 300,00 €, sera attribuée par stage,
- les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacations de l'éducateur,
- les frais de location des terrains ou circuits.

De plus, pour le championnat du Monde ou d'Europe de Trial, une aide plafonnée à 400,00 €, sera accordée à chaque pilote par épreuve sur présentation de justificatifs.



Equipe de France Espoir Masculine

Objectifs

- Perfectionner les acquis techniques, tactiques mais aussi physiques et mentaux,
- Assurer des entraînements spécifiques, des tests physiques ainsi que des évaluations,
- Sélectionner et préparer l'équipe en vue du Trial des Nations.

Modalités de participation

- Public concerné : pilotes Jeunes 125cc, Juniors ou Seniors.
- Nombre : 8 pilotes maximum.
- Conditions :
- être en possession d'une licence FFM 2015,
 - avoir un programme sportif international,
 - avoir participé ou participer dans l'année en cours à au moins un championnat de niveau national et international.
- Sélections : la Direction Technique Nationale.
- Convocations : la FFM informe les pilotes des dates et lieux de stages.
Le pilote doit justifier une éventuelle absence au moins 15 jours avant la date du regroupement. Toute absence non justifiée fera l'objet de sanctions pouvant retirer tout ou partie des aides FFM.

Pilotes 2015

- Benoit BINCAZ
- Quentin CARLES DE CAUDEMBERG
- Anthony CHARLIER
- Gaël CHATAGNO
- Téo COLAIRO
- Alexandre FERRER
- Pierre SAUVAGE
- Kenny THOMAS

Encadrement

L'encadrement est assuré par Patrick CHARLIER et/ou Jérôme DELAIR.
En cas de force majeure, il sera remplacé par un éducateur breveté d'Etat, désigné par la Direction Technique Nationale.



Programme prévisionnel

Durée : 4 stages de 2 jours.

- Dates :
- 10 et 11 janvier 2015 à **Saint Pantaléon** (84)
 - 24 et 25 janvier à **Sommières** (30)
 - 5 et 6 février 2015 à **Gourdargues** (30)
 - 21 et 22 mars 2015 à **Marcillat en Combrailles** (63)
- + 2 regroupements nationaux :
- 20 au 22 février 2015 à **Sarlat la Caneda** (24)
 - 3 au 5 août 2015 à **Ploudiry** (29)

Compétitions

- Championnat d'Europe
- Championnat du Monde

Financement

Frais pris en charge par les pilotes :

- leurs frais de déplacement,
- les frais d'entretien et d'acheminement des motos.

Frais pris en charge par la FFM :

- les frais d'hébergement et de restauration de l'ensemble des pilotes,
- une participation aux frais de déplacement des pilotes des Equipes de France sur présentation des justificatifs à concurrence de 300,00 € sera attribuée par stage,
- les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et les vacances de l'éducateur,
- les frais de location des terrains ou circuits.

De plus, pour le championnat du Monde ou d'Europe de Trial, une aide plafonnée à 400,00 €, sera accordée à chaque pilote par épreuve sur présentation de justificatifs.

Bilan

Un bilan trimestriel est adressé les responsables à la Direction Technique Nationale, avant le congrès fédéral.



Collectif Mondial

Responsables



Patrick CHARLIER
☎ : 07.87.49.22.41
@ : patrickcharlier0@gmail.com



Jérôme DELAIR
☎ : 06.81.83.53.53
@ : delairjeje@msn.com

Objectifs

- Suivi des pilotes sur les championnats du Monde,
- Podium au Trial des Nations Féminin et Masculin.

Modalités de participation

Public concerné : pilotes français participant au championnat du Monde.

Conditions : être en possession d'une licence FFM 2015,

Convocations : la FFM informe les pilotes sélectionnés pour le Trial des Nations.

Encadrement

L'encadrement et le suivi des pilotes sur le championnat d'Europe est assuré par Jérôme DELAIR et par Patrick CHARLIER sur le championnat du Monde. L'encadrement des pilotes sélectionné pour le Trial des Nations est assuré par Christophe BRUAND.

Programme prévisionnel

Durée : En fonction du comportement et des résultats sur une période de 1 à 3 ans.

Stage : **Date et lieu à définir** (*stage de préparation au Trial des Nations*)

Compétition : Trial des Nations, les 19 et 20 septembre 2015 à Tarragone (Espagne)

Financement

Frais pris en charge par la FFM :

- les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des pilotes pour le Trial des Nations,
- les frais d'acheminement des motos,
- les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et de vacances de l'encadrement.

Bilan

Un bilan annuel est adressé par les responsables à la Direction Technique Nationale, avant le congrès fédéral.



ANNEXES



Reconnaissance du statut de Sportif de Haut Niveau

Le sport de haut niveau représente l'excellence sportive. Il est reconnu par différents textes législatifs et réglementaires et par la charte du sport de haut niveau qui consacre l'exemplarité du sportif de haut niveau.

Depuis 1982, la qualité de sportif de haut niveau s'obtient par l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le Ministre chargé des Sports.

Les inscriptions sont réalisées annuellement sur proposition du Directeur Technique National (dans la limite de quotas imposés par l'Etat) et ne concernent que les sportifs dont la discipline sportive est reconnue de haut niveau et les résultats conformes aux critères définis par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau.

La liste des **Sportifs de Haut Niveau** (SHN) comporte 4 catégories : Élite, Senior, Jeune et Reconversion. Ces catégories ne correspondent pas de façon systématique à des classes d'âges déterminées, ni à des collectifs d'appellation homogène.

La liste des sportifs « **Espoirs** » regroupe les sportifs présentant, dans les disciplines sportives reconnues de haut niveau, des compétences sportives attestées par le Directeur Technique National mais ne remplissant pas encore les conditions requises pour figurer sur la liste des sportifs de haut niveau.

Les inscriptions sont valables un an, sauf dans la catégorie Élite pour laquelle cette durée est de deux ans. Le sportif de Haut Niveau ou Espoir doit être âgé de 12 ans au moins dans l'année d'inscription.



Critères d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et « Espoirs »

	Course sur route	Enduro	Motocross	Trial
Elite	<ul style="list-style-type: none"> - Grands Prix : 3 - Ch.M Superhike : 1 - Ch.M Supersport : 1 	<ul style="list-style-type: none"> - Ch.M : 3 - Ch.M / équipes : 3 	<ul style="list-style-type: none"> - Ch.M MXGP-MX2 : 3 - Ch.M Side-car : 1 - Ch.M fem. : 1 - Ch.M / équipes : 3 	<ul style="list-style-type: none"> - Ch.M masc. & fem. : 3 - Ch.M / équipes : 3
Senior	<ul style="list-style-type: none"> - Grands Prix : 12 - Ch.M Superhike : 5 - Ch.M Supersport : 5 - Ch.M Endurance : 1 - Ch.M Side car : 3 	<ul style="list-style-type: none"> - Ch.M : 10 - Ch.M / équipes : sélection - Ch.E masc. & fem. : 5 <i>(hors catégorie Vétérans)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Ch.M MXGP-MX2 : 10 - Ch.M Side-car : 5 - Ch.M fem. : 3 - Ch.M / équipes : sélection 	<ul style="list-style-type: none"> - Ch.M masc. : 12 - Ch.M fem. : 5 - Ch.M / équipes : sélection - Ch.E masc. : 5 <i>(hors catégorie Vétérans)</i> - Ch.E fem. : 3
Jeune	<ul style="list-style-type: none"> - Grands Prix : classé - Ch.M Superhike : 15 - Ch.M Supersport : 15 - Ch.M Superstock : 5 - Ch.E Superstock : 5 - BDF Espoir 	<ul style="list-style-type: none"> - Ch.M : 15 - Ch.M Junior et Jeune : 5 - Ch.M Junior / équipes : sélection - Ch.E masc. & fem. : 5 <i>(hors catégorie Vétérans)</i> - Ch.E Junior et Jeune : 3 - Pôle France 	<ul style="list-style-type: none"> - Ch.M MXGP-MX2 : 25 - Ch.M Junior : 5 - Ch.M MXF : 10 - Ch.E 250 : 10 - Ch.E 125 : 10 - Ch.E / équipes : 3 - Pôle France (BDF Espoir) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ch.M masc. & fem. : classé - Coupe du Monde Junior et Jeune : 8 - Ch.E masc. : 5 <i>(hors catégorie Vétérans)</i> - Ch.E fem. : 5 - Ch.E Junior et Jeune : 5 - BDF Espoir
Espoir	<ul style="list-style-type: none"> - Sur décision du DTN <i>(selon résultats)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectifs Espoirs - Sur décision du DTN <i>(selon résultats)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle Espoirs - Collectifs Espoir - Sur décision du DTN <i>(selon résultats)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectif Espoir - Sur décision du DTN <i>(selon résultats)</i>



Liste des Sportifs de Haut Niveau et «Espoirs» 2014/2015

Nom	Prénom	Date de naissance	Catégorie au 01/11/2014	Date de fin de droits
BASTIEN	Lucas	31/08/1999	Espoir	31/10/2015
BATAILLE-VIEN	Maxime	02/12/1999	Espoir	31/10/2015
BEAUJEAN	Florian	16/01/1998	Espoir	31/10/2015
BINCAZ	Benoît	03/12/1996	Jeune	31/10/2015
BRU	Valentin	25/09/1999	Espoir	31/10/2015
BUSSOW	Sacha	08/03/1999	Espoir	31/10/2015
CARDINAL	Florian	01/09/1998	Espoir	31/10/2015
CARLES DE CAUDEMBERG	Quentin	18/01/1995	Elite	31/10/2016
CHARLIER	Anthony	09/02/1996	Jeune	31/10/2015
CHATAGNO	Gaël	01/09/1996	Jeune	31/10/2015
COLAIRO	Téo	13/05/1996	Jeune	31/10/2015
COQUELIN	Steven	06/02/1995	Elite	31/10/2016
CORNA	Romain	06/04/1996	Jeune	31/10/2015
DEGUILHEM	Clémentine	27/02/1989	Jeune	31/10/2015
EHRHART	Laurie	16/11/1997	Jeune	31/10/2015

Nom	Prénom	Date de naissance	Catégorie au 01/11/2014	Date de fin de droits
FERRER	Alexandre	29/03/1990	Elite	31/10/2016
GUBIAN	Loris	04/01/1989	Elite	31/10/2016
JAILLET	Jules	16/03/1999	Espoir	31/10/2015
JUFFET	Sandrine	23/05/1990	Senior	31/10/2015
LAMICHE	Florian	17/02/1999	Espoir	31/10/2015
MALLET	Clément	13/09/1999	Espoir	31/10/2015
MASANES	Pauline	07/03/1994	Senior	31/10/2015
MEHU	Paul	17/10/1999	Espoir	31/10/2015
POIROT	Fabien	07/05/2001	Espoir	31/10/2015
ROVERY	Arthur	09/10/1999	Espoir	31/10/2015
ROVERY	Rémi	23/10/2000	Espoir	31/10/2015
SAUVAGE	Pierre	28/11/1998	Jeune	31/10/2015
THOMAS	Kenny	16/11/1994	Jeune	31/10/2015
TOULY	Kiéran	04/12/2000	Espoir	31/10/2015
VARIN	Maxime	21/12/1997	Jeune	31/10/2015



Fiche synthèse financement Trial

Financier Niveau	PILOTE	FFM
Détection clubs & ligues	<ul style="list-style-type: none"> - Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration personnels. - Participation forfaitaire possible. - Frais d'acheminement des motos. 	<ul style="list-style-type: none"> - Frais liés à l'encadrement (déplacements, hébergement, restauration et vacations) pris en charge <u>par le club ou la ligue</u>.
Détection niveau zone	<ul style="list-style-type: none"> - Frais de déplacement, d'hébergement, de restauration personnels. - Frais d'acheminement des motos. 	<ul style="list-style-type: none"> - Frais liés à l'encadrement (déplacements, hébergement, restauration et vacations). - Frais de location des terrains ou circuits.
Regroupement national	<ul style="list-style-type: none"> - Frais de déplacement personnels pour les pilotes hors Equipe de France Espoir. - Frais d'acheminement des motos. 	<ul style="list-style-type: none"> - Frais liés à l'encadrement (déplacements, hébergement, restauration et vacations). - Frais de location des terrains ou circuits. - Frais de restauration et d'hébergement des pilotes. - Participation aux frais de déplacement* des pilotes de l'EDF Espoir, sur justificatif à concurrence de 300,00 €.
Collectif Espoir	<ul style="list-style-type: none"> - Frais d'hébergement, de déplacement et de restauration personnels. - Frais d'entretien et d'acheminement des motos. 	<ul style="list-style-type: none"> - Frais liés à l'encadrement (déplacements, hébergement, restauration et vacations). - Frais de location des terrains ou circuits.
EDF Espoir Féminine & Masculine	<ul style="list-style-type: none"> - Frais de déplacement. 	<ul style="list-style-type: none"> Frais liés à l'encadrement (déplacements, hébergement, restauration et vacations). - Frais de location des terrains ou circuits. - Participation aux frais de déplacement* des pilotes sur justificatif plafonnée à 300,00 €. - Participation aux frais de déplacement* des pilotes pour les championnats internationaux, plafonnée à 400,00 €, sur justificatif et sur proposition des responsables.

* Plafond de remboursement maximum FFM validé pour 2015 : Frais kilométriques (44cts/Km)



Organigramme de la direction du Haut Niveau

**Président de la
Fédération Française de Motocyclisme**
Jacques BOLLE
Tél. : 01.49.23.77.00
e-mail : ffm@ffmoto.com



**Président de la commission
Trial**
François COURBOULEIX
Tél. : 06.42.49.90.49
e-mail : fcourbouleix@wanadoo.fr



Directeur Technique National
Philippe THIEBAUT
Tél. : 01.49.23.77.19
e-mail : pthiebaud@ffmoto.com



**Directeur Technique National
Adjoint**
Jean-Thierry COURTY
Tél. : 01.49.23.77.17
e-mail : jtcourty@ffmoto.com

**Directeur Technique National
Adjoint**
Alexis LANDAIS
Tél. : 01.49.23.85.61
e-mail : alandais@ffmoto.com



**Assistante de direction du
Directeur Technique National**
Nadine THER
Tél. : 01.49.23.77.20
e-mail : nther@ffmoto.com



Médecins & Kinésithérapeutes

Entraîneur National

**Responsables Collectif Espoir
& Educateurs**

